

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE GRAND-EST

du 19 Mars 2021

La délégation **FORCE OUVRIERE** était composée de : Pascale CODIROSSO, Claire JEANNIN, Catherine LETELLIER et Jean-Pierre MENGEL

Représentant syndical : Abdelhakim ABOULOUKOUL

1

Séance présidée par :

- Florian LAUNOY **DRH-DS**, assisté d'Elisabeth MARCK.

Etaient également présent(e)s :

- Laurence HURNI **Directrice Régionale**,
- Hervé L'HOTELLIER **Directeur Régional Adjoint**,
- Thierry De NONANCOURT **Responsable exécutive service**.

Ordre du jour :

1. Présentation du projet Ambition Territoire dont SPSI par site.

1) Présentation du projet Ambition Territoire dont SPSI 1 2020-2024 par site.

Vision : Le centre est un lieu où s'inventent de nouvelles solutions pour l'emploi au service des territoires

Ambitions : - Renforcer le positionnement de l'AFPA dans l'écosystème de la région Grand Est
- Afficher un EBE positif
- Développer notre capacité d'innovation sur l'ensemble de notre offre

Axes stratégiques						
D E M A R C H E Q H S E	Optimiser le patrimoine immobilier	Inventer un système productif agile			Optimiser le Sourcing	Développer et Mobiliser les Compétences
		Adapter l'offre				
		Socle	Digitales	Individus		
	<ul style="list-style-type: none"> Cession Location Restauration Hébergement Réduction des Charges ... 	<ul style="list-style-type: none"> A adapter aux besoins de nos clients et financeurs <ul style="list-style-type: none"> F° Courtes Innovation Plateaux Mobiles Intra Entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> 100% des offres = 35h de formation à distance e catalogue ↗ le nbre de stagiaires par sessions 	<ul style="list-style-type: none"> CPF CPF Transition 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie sourcing : <ul style="list-style-type: none"> Carto prescripteurs E sourcing Saturation des dispo Recrutement programatique 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le plan de transfo Flexibilité : partenariats, GE... Montée en compétences des collab Organisation de travail intégrant le digital
FINANCE	↘ coûts	↗ CA + Rentabilité Mettre en place et systématiser les KPIs de suivi et animation Structurer le recouvrement			↗ Rentabilité	↗ de la productivité
COMMERCE	la stratégie commerciale doit permettre d'optimiser les capacités de production <ul style="list-style-type: none"> Dev les ventes de formations 100% à distance (e catalogue) Dev les ventes de formations courtes (cf optimiser les plateaux lorsque se déroulent la partie des formations distancielles) Répondre aux besoins de compétences des E : territoires/territoires pour aug le % CA privés / CA public Dev la stratégie de co construction avec l'ens des acteurs privés et publics (CR, PE, E, OPCO...): sur les activités socles, sur les news dispositifs digitaux , sur les dispo innovants 					
COM'	Renforcer notre leadership : <ul style="list-style-type: none"> En interne : développer le sentiment de fierté – mettre en place une politique marketing au service du développement et du sourcing En externe : RS (candidats, entreprises, financeurs) ; relation presse 					

SYNTHESE

Les fermetures des quatres sites précédemment cités conduisent à des transferts de plateaux de formations sur des sites en proximité afin de conserver l'offre de service de l'afpa sur les territoires.

En plus de ces fermetures, le SPSI programme à l'issu de travaux de restructuration :

- des cessions de fonciers sur les sites de Colmar, Golbey, Laxou, Metz, Pont-Sainte-Marie, Reims, Saint Avold, Montcy-notre-Dame (Charleville) et Verdun.
- une restitution de foncier au propriétaire pour le site d'Acy-Romance.

SURFACES et BATIMENTS

Surface foncière après restructuration :	742 558 m ²	Surface cédée / libérée :	-402 724 m ²	Soit :	-35%
Surface bâtie après restructuration :	228 815 m ²	Surface cédée / libérée :	-41 284 m ²	Soit :	-15%

Les sites déjà fermés c'est-à-dire Sultz, Faulquemont, Romilly représentent plus de 80% des objectifs du SPSI qui pour rappel est une diminution de 20 % des surfaces utilisées.

Le centre de Saint Dié est destiné à être vendu (en activité jusqu'à fin juin).

Pour Force Ouvrière :

Nous déplorons le caractère confidentiel de l'ensemble du document.

DR : Le document reste confidentiel, mais un document revu et corrigé sera communiqué aux élus.

La direction ne souhaite pas fournir de plans pour des raisons qui nous semblent fallacieuses.

Pour Force Ouvrière :

Nous avons du mal à comprendre pourquoi la direction ne veut pas associer les élus dans le projet. Peut-être risquons-nous de relever les choix contestables opérés sur le projet...

Notre délégation souhaite que les informations soient communiquées aux salariés dès que possible.

Nous rappelons le préambule de l'accord QT RPS signé en novembre 2020

Les parties signataires souhaitent rappeler que les préventions primaire et secondaire permettent de poser et de traiter les problèmes du travail. En particulier, la « prévention primaire » impose de réaliser en continu un travail commun sur les organisations du travail, en particulier celles impactant la santé physique et psychologique du personnel. Pour agir en ce sens, l'expertise des salariés sur leur travail sera sollicitée de même que celle des organisations syndicales et des IRP en matière de défense des intérêts des salariés et de la préservation de leur santé physique et mentale, ainsi que celle de la direction, responsable des actions entreprises en matière de santé

TDN nous donne l'exemple du déménagement du plateau technique MREAS du site de Romilly Sur Seine vers le centre de Pont Sainte Marie où l'implantation initiale a été changée car il était impossible de le réaliser tel que prévu.

Il reconnaît l'implication du formateur, voire l'acteur principale sur la mise en œuvre de l'implantation du plateau technique.

A ce titre et au regard des études réalisées par le formateur à l'origine de nouvelles actions de formation, nous demandons qu'il soit reconnu formateur Conseil. Enfin sur ce même site, notre délégation souhaite que l'on préserve les marchés déjà existant, que l'on reconquiert les marchés perdus (TCAT, ADMR, agrément routier) avant de développer quoi que ce soit !

Pour Force Ouvrière :

Qu'en est-il de la cession des hébergements avec priorisation d'accès pour nos stagiaires ?

DRA : Nous sommes dans cette logique là en région, contrairement au national. **Aucun hébergement ne sera cédé dans le Grand Est.**

Retour à l'EBE positif (hors frais de structure, mais avec intégration des amortissements) en 2021 hors « problématique » COVID.

A Strasbourg, il est envisagé de réactiver les formations soudage, alors que tout a été arrêté sur ce secteur. Un collègue licencié dans le cadre du PSE a demandé sa réintégration.

Le pavillon de Nancy, même s'il est toujours occupé, va être vendu.

Pour Force Ouvrière :

Yutz était un centre qui devait être initialement fermé et qui déborde d'activités aujourd'hui, Quelle vision stratégique !!!

La mise en place de la promo 16-18, a eu pour conséquence que les centres sont devenus non-fumeur.

Cette problématique a-t-elle été prise en compte (espace fumeur hors centre) ?

TDN : Pour l'instant nous n'avons pas de réponse.

Sur Metz, seul le pavillon sera vendu. La question se pose quant aux conséquences d'un sinistre de type incendie car des défaillances sur le réseau électrique sont signalées. Quelles sont les obligations légales de l'Afpa pour assurer la sécurité, les assurances vont-elles quand même procéder aux indemnisations quand bien même les risques étaient connus ? (Assurance face à la mise aux normes des bâtiments).

Pour Force Ouvrière :

La direction doit présenter aux élus, le rapport de visite des organismes de contrôle.

Sur Rethel, il y aura un rendu à l'état d'une partie du centre (site trop vaste par rapport à l'occupation).

Pour Force Ouvrière :

Sur Colmar le projet de mise en place de la vidéo surveillance est en lien avec la promo 16-18.

Les 2 pavillons de direction sont concernés par la vente. Nous rappelons les engagements fait par le DC de l'époque (promu DRA aujourd'hui) de ne pas s'en séparer tant qu'ils étaient utilisés comme plateaux techniques.

Le DRA précise que celle qui « a les gallons » c'est la DG !

Notre délégation s'inquiète pour l'avenir des formations ADVF.

La vente des pavillons n'est pas actée (TDN), ça reste une possibilité.

Pour Force Ouvrière :

Peut-on considérer que le document n'est plus confidentiel ?

Le DRA rappelle qu'un document « édulcoré » sera communiqué.

Notre délégation, déplore que ne soit pas suffisamment abordé l'aspect amélioration de la Qualité du Travail dans la présentation.

Questions FO à traiter ultérieurement

Pour Force Ouvrière :

Au dernier CSE E Grand Est, vous évoquiez la finalisation des projets ambitions territoires de chaque centre, pour une transmission 1er trimestre 2021 à la Direction Nationale.

La DG lors d'un CSE C nous a évoqué les remontées et la finalisation de chaque projet de centre par les Directions Régionales pour la fin de l'année 2020.

1/Quels sont les centres pour lesquels les projets SPSI ont été remontés ?

2/Quels sont ceux qui ne sont pas finalisés et qui sont au stade de révision en rapport avec l'activité des centres ?

Bâtiments, plateaux techniques

1. Quels ont été les critères de sélection des centres impactés et des bâtiments qui demain seront cédés ?
2. Avez-vous un plan de masse, un plan de circulation des centres dans l'élaboration du projet SPSI de chaque centre ?
3. Quel sera le coût du désamiantage des bâtiments ?
4. Avez-vous fait une étude pour la dépollution du sol ?
5. Est-il prévu de relocaliser les formations dans le cas où des bâtiments seraient cédés ?
6. Si oui où ?
7. Si non pourquoi ?
8. Que devient le salarié, quel choix, quelle activité ?
9. Quel sera le coût financier de la relocalisation des formations ? Lesquelles, comment et où ?
10. Quelles sont les formations supprimées (listes) que deviennent les salariés ? Quid des formations sur les métiers en tension notamment ADVF (difficultés de recrutement des stagiaires) quelles actions de développement ?
11. Quelles sont celles transférées ? Listes
12. Quelles sont celles créées ? listes
13. Quelles sont celles maintenues ? listes
14. Quel est le calendrier de mise en œuvre par centre ?

Pour Force Ouvrière :

Hébergement

Nous avons bien noté qu'aucun hébergement n'est impacté par le SPSI (en Grand Est).

Nous attendons toujours le document non confidentiel que nous ne manquerons pas vous transmettre dès réception.

Fin de la séance à 12h30